

environnement

ENV/ENS
FICHE 1

Préservation et valorisation du patrimoine naturel remarquable

Informations pour le Maître d'Ouvrage	Description des actions éligibles	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition de sites• Réalisation d'études et d'inventaires en vue d'une gestion patrimoniale• Opérations de gestion patrimoniale• Aménagements légers en vue de l'ouverture au public• Programmes de sauvegarde d'espèces ou d'habitats d'intérêt patrimonial• Edition de documents en lien avec un projet de préservation d'un site ou d'une espèce
	Dépenses éligibles	Totalité du projet
	Exclusions	<ul style="list-style-type: none">• Création de parkings en enrobé de plus de 10 emplacements• Aménagements d'espaces verts• Acquisition, construction ou restauration de bâtiments• Introduction d'espèces exogènes
	Bénéficiaires	Communes, EPCI, Etablissements publics, associations
	Objectifs et enjeux	Préservation et valorisation du patrimoine naturel départemental
	Références <ul style="list-style-type: none">• européennes• nationales <ul style="list-style-type: none">• régionales• départementales (textes en vigueur, liens Internet)	Directive "Habitat et Oiseaux" Article L 142-2 du Code de l'urbanisme concernant l'utilisation du produit de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles (TDENS) Délibération du Conseil Général du 8 novembre 2004 instituant la TDENS Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles

**Informations
pour
la gestion
en interne
du dossier**

Engagement et contreparties envisagés	Affichage et labellisation de l'espace en tant qu'espace naturel sensible de la Vienne
Circuits de gestion	Dépôt : Direction de l'Appui aux Territoires et aux Communes Instruction administrative, technique et financière : Direction de l'Environnement et de l'Agriculture
Cofinanceurs possibles	Union européenne, Etat, Région, Agences de l'Eau
Adresses utiles	<p>CREN Conservatoire des Espaces Naturels du Poitou-Charentes 44 Boulevard Pont-Achard 86000 POITIERS Tél. : 05 49 50 42 59</p> <p>LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Vienne 389, avenue de Nantes 86000 POITIERS Tél. : 05 49 88 55 22</p> <p>VIENNE NATURE 14, rue Jean Moulin 86240 FONTAINE-LE-COMTE Tél. : 05 49 88 99 04</p> <p>Région Poitou-Charentes 15, rue de l'Ancienne Comédie 86000 POITIERS Tél. : 05 49 55 77 00</p> <p>Agence de l'Eau Loire-Bretagne 7, rue de la Goélette 86280 SAINT-BENOIT Tél. : 05 49 38 09 82</p> <p>Agence de l'Eau Adour-Garonne Quartier du Lac Rue du Pr A. Lavignolle 33049 BORDEAUX Cedex Tél. : 05 56 11 19 99</p>

Contact pour toute information concernant cette action :
Direction Générale Adjointe du Développement des Territoires
Direction de l'Environnement et de l'Agriculture : 05 49 55 87 35